

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CONTAMINE SUR ARVE

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la Présidence de Madame Aline WATT CHEVALLIER, Maire.

Présents : Aurélie ANCRENAZ, Patricia BALLARA, Joëlle BIMBERT, Thierry CHARRETOUR, Delphine COLLET, Elodie DIETZ, Rémi LE NEN, Denis POTARD, Annie REVERTEGAT, Dominique ROY, Thierry TUR, Aline WATT-CHEVALLIER

Absents : --

Absents représentés : David ANCRENAZ donne pouvoir à Thierry TUR, Tommy BERTHET donne pouvoir à Rémi LE NEN, Thierry CHAVANNE donne pouvoir à Annie REVERTEGAT, Serge MERMOUX donne pouvoir à Aline WATT CHEVALLIER, Chantal REGAT donne pouvoir à Patricia BALLARA, Delphine SCARAMOZZINO donne pouvoir à Thierry CHARRETOUR, Virginie SIROT donne pouvoir à Elodie DIETZ

Secrétaire de séance : Joëlle BIMBERT

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 19

Vote

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 1.12.2023

Délibération n° 07/12/23 : Revalorisation des tarifs des équipements municipaux

Les tarifs des équipements municipaux ont été revalorisés par délibération n° 07/12/2022 du 1^{er} décembre 2022.

Les tarifs proposés pour l'année 2024 sont présentés dans les tableaux ci-après.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer les tarifs de la salle polyvalente, d'occupation du domaine public, de location de mobilier et des concessions comme suit :

Salle polyv. <i>Habitants de Contamine</i>	Salle polyv. <i>Particuliers hors Contamine</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation non lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° hors Contamine</i>	Salle polyv. pour conférence <i>Tables Chaises Ménage</i>	Location de tables et bancs
500 € (caution : 800 €)	800 € (caution : 800 €)	200 € Pour 4 manif. max par année scolaire – à régler à la 1 ^{ère} manif. (caution : 800 €)	0 € (caution : 800 €)	500 € (caution : 800 €)	100 €/heure Minimum 2 heures (caution : 800 €)	Si ≤ à 5 tables : gratuit si non livrées Autres cas : 35 € par tranche de 5 tables (caution : 100 €)
La location s'entend du vendredi 18h00 au dimanche 18h00.						Livraison sur place (sans installation) 20 € par tranche de 5 tables

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 18/12/2023

ID : 074-217400878-20231207-DL_07_12_23-DE



Salle Rez-de-Chaussée Ancienne Mairie <i>Vin d'honneur sépulture</i>	Salle Rez-de-Chaussée Ancienne Mairie <i>Vin d'honneur mariage</i>
15 € (caution : 300 €)	80 € (caution : 300 €)

Emplacements de taxis	Tarif des terrasses pour les commerces	Emplacement camion magasin – sans terrasse
38 € annuel	2,15 €/m ² /an	Occupation 1 fois par mois : 15 € mensuels Au-delà : 50 € mensuels

Concessions 15 ans	Concessions 30 ans	Columbarium 15 ans	Columbarium 30 ans	Cavurne 15 ans	Cavurne 30 ans	Emplacement au caveau communal
160 €	320 €	320 €	640 €	400 €	800 €	7 jours gratuits puis 2€ par jour

➤ Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

La Secrétaire de Séance
Joëlle BIMBERT

Le Maire
Aline WATT CHEVALLIER



Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le 18/12/2023
ID : 074-217400878-20231207-DL_07_12_23-DE

S²LOW